

MÉMOIRE DE LA COALITION

POUR LE PARACHÈVEMENT DE L'AUTOROUTE 19

AVEC VOIES RÉSERVÉES AU TRANSPORT COLLECTIF,

PRÉSENTÉ AU

BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES EN ENVIRONNEMENT.



OCTOBRE 2014

Mémoire de la Coalition pour le parachèvement de l'autoroute 19 avec voies réservées au transport collectif, présenté au Bureau d'audiences publiques en environnement.

Présentation de la Coalition

La Coalition pour le parachèvement de l'autoroute 19 avec voies réservées au transport collectif est un regroupement formé d'organismes, d'institutions et de citoyens dont le but est de revendiquer auprès des décideurs le parachèvement de l'autoroute 19 et la création d'un système efficace de transport collectif dans cet axe.

La Coalition a été créée en 2006, à l'initiative des villes et des groupes socio-économiques devant les éternels reports du projet et les tergiversations des gouvernements qui se sont succédé, malgré des besoins évidents qui ont été ou seront largement soulignés dans le cadre de cette audience publique, et malgré les annonces politiques à répétition au cours des 20 dernières années. La Coalition compte à ce jour 5118 membres, dont un peu plus de 5000 ménages de Laval et de la Couronne Nord, ainsi qu'une centaine de membres corporatifs et institutionnels. La Coalition est présente sur les médias sociaux et tient ses membres régulièrement informés de ses actions et de celles posées par les différents intervenants en rapport avec le projet.

La Coalition s'inscrit dans un processus régional de revendications en faveur d'une plus grande équité pour les régions de Laval, de la Couronne Nord et des Laurentides dans son ensemble.

Ces revendications reposent sur le constat du retard pris par le gouvernement en matière d'investissements publics dans ces territoires, toutes catégories confondues (santé, éducation, culture, transport, économie, etc.). Ce retard est d'ailleurs admis à plusieurs égards par les autorités gouvernementales. Il s'explique par une croissance démographique très rapide, trop rapide pour les différents programmes gouvernementaux qui peinent à suivre la cadence, créant des situations de pénurie.

Cette situation amplifie le rattrapage nécessaire, et se traduit aussi par une hausse du nombre de déplacements d'une population qui doit parcourir souvent plusieurs dizaines de kilomètres vers Montréal pour avoir accès à certains services.

La situation est similaire en matière d'infrastructures de transport et en matière de mobilité. Les données de l'Agence métropolitaine de transport sont éloquentes : les trains de banlieue desservant la Couronne Nord sont remplis à pleine capacité aux heures de pointe du matin et du soir, au point où des usagers à proximité d'une gare vont choisir le matin de parcourir 10 ou 12 kilomètres en voiture pour rejoindre une autre gare plus en amont, pour tenter d'avoir une place dans le train. Les stationnements incitatifs sont aussi occupés à 100% et il faut arriver très tôt le matin si on souhaite pouvoir y stationner son véhicule. Cette situation entraîne une désaffection de certains usagers et un transfert ou un retour vers l'automobile comme moyen de transport privilégié.

Parallèlement, et malgré le moratoire imposé par le gouvernement du Québec sur la construction d'autoroutes en 1976, le développement des banlieues s'est accéléré et la croissance du parc automobile a connu un rythme supérieur à la croissance des ménages, pour les raisons mises en évidence par les enquêtes Origine-Destination. Le réseau autoroutier demeure inachevé et est substantiellement identique à ce qu'il était il y a 40 ans, alors que le nombre de véhicules, automobiles, camions et autobus, a quadruplé et même plus. D'ici 2031, soit dans une quinzaine d'années, il s'ajoutera, aux 372 000 ménages existants, plus de 42 000 nouveaux ménages à Laval et 74 000 sur la Couronne Nord. Une partie de ceux-ci s'installeront dans les secteurs desservis par la 19, et ils seront motorisés. Même si on espère et qu'on admette, par la pensée magique, que le taux de motorisation diminuera, il y aura quand même davantage de voitures qui circuleront sur le réseau routier.

Le parachèvement de l'autoroute 19 et l'intégration du transport collectif sont une des clés, parmi d'autres, pour garantir une meilleure mobilité à la population de Laval et de la Couronne Nord. La Coalition agit donc comme un groupe de pression, en canalisant

les revendications du milieu, en mobilisant les acteurs, en organisant des campagnes médiatiques et en diffusant des informations sur l'évolution du projet. Elle s'efforce de réunir les analyses et données pertinentes au projet et fait valoir ses arguments auprès des décideurs pour hâter la réalisation de celui-ci.

L'acceptabilité sociale du projet

La Coalition souhaite démontrer au BAPE la volonté du milieu face au projet de parachèvement de l'autoroute 19 avec voies réservées au transport collectif, et tient à témoigner de l'acceptabilité sociale du projet. En 2013, la Coalition a commandé à la firme Léger Marketing un sondage sur la perception de la population face au projet de parachèvement. Au bénéfice des commissaires, nous avons joint le rapport complet du sondage, mais nous en rappelons ici les grandes lignes.

Il s'agit d'un sondage réalisé par cette firme durant la 3^e semaine de janvier 2013 auprès de 504 résidents des secteurs de Blainville (partie est), Bois-des-Filion, Lorraine, Rosemère (partie est), Sainte-Anne-des-Plaines (partie sud), Terrebonne (partie ouest) et Laval (secteur Auteuil), soit un bassin d'environ 65 000 personnes, ou 25 000 ménages environ. La marge d'erreur maximale pour un échantillon de cette ampleur est de plus ou moins 4,37 % 19 fois sur 20.

Parmi les résultats les plus éloquents, mentionnons que 70 % des ménages utilisent la route 335 quelques fois ou tous les jours de la semaine, que la congestion sur cet axe est considérée comme un problème important par 89 % des répondants, un chiffre qui atteint 98 et 99 % chez les répondants de Terrebonne ouest et Bois-des-Filion.

Le sondage met aussi en évidence le fait que la grande majorité des répondants jugent les délais de réalisation déraisonnables et que ce projet devrait être une priorité pour le gouvernement.

Enfin, 40 % des répondants seraient disposés à utiliser un service rapide par bus, dont 38 % parmi les usagers de l'automobile, ce qui confirme qu'un autobus express inciterait plusieurs automobilistes à se tourner vers le transport en commun.

Conclusion

Pour la Coalition, le parachèvement de l'autoroute 19 est une pièce essentielle dans la construction d'une mobilité durable et qui réponde aux principes d'équité. Il faut sortir de ces discours qui cherchent à nous convaincre qu'en punissant les automobilistes ou en privant les périphéries de systèmes de transport efficaces, on freinera le développement de celles-ci et on obligera les automobilistes à se tourner vers le transport collectif. Ces discours relèvent de la pensée magique. La réalité, c'est que des centaines de milliers de ménages ont choisi librement de s'installer à Laval ou sur la Couronne Nord, qu'ils vont continuer à y vivre et qu'ils seront bientôt rejoints par des dizaines de milliers d'autres, et qu'ils ont besoin de se déplacer, et ce besoin n'ira pas en diminuant.

En ce sens, la Coalition tient à préciser qu'elle recommande de compléter le lien autoroutier entre l'autoroute 440 et l'autoroute 640 par une autoroute, et non par un boulevard urbain, tel que soulevé lors des audiences publiques du BAPE de septembre dernier.

Nous parlons ici d'un projet qui aurait dû être complété il y a bien longtemps. Nous avons malgré tout l'opportunité de le réaliser en le bonifiant aujourd'hui, par la mise en place de voies réservées qui traduisent une mesure que les Européens ont comprise depuis des décennies : investir dans le transport collectif en simultanéité avec le développement d'un réseau routier efficace. Le projet sur la table contient, pour la première fois au Québec, ces deux aspects essentiels à la mobilité d'une collectivité. C'est pourquoi nous saluons ce projet, et nous sommes confiants que les recommandations qui sont soumises à l'attention du BAPE par les différents membres et partenaires de la Coalition seront prises en considération.

Fin du document